



## Communiqué de presse

Toulouse, le 14 mai 2020

- Conférence de presse - Covid-19 -

### **La Région Occitanie, la CCI Occitanie et la CMA Occitanie renouvellent leur soutien à l'économie régionale en Occitanie**

**Ce jeudi 14 mai, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, Alain Di Crescenzo, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Occitanie (CCIR) et Serge Crabié, président de la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat d'Occitanie (CRMA) ont tenu une conférence de presse. A cette occasion, les président.e.s sont revenus sur le travail partenarial mené entre la Région et les Chambres consulaires, dès le début de la pandémie Covid-19. Cette mobilisation commune a permis un accompagnement et un soutien fort aux entreprises et salariés du territoire avec notamment la mise en place de dispositifs dédiés.**

*« Notre volonté commune, depuis le début de la pandémie, est de servir l'économie, l'emploi et de venir en aide aux entreprises et à leurs salariés. L'action partenariale et le travail quotidien mis en place avec les chambres consulaires a démontré son efficacité. Nos dispositifs viennent du terrain et nous les ajustons au fil des semaines pour un accompagnement efficient. Nous le savons, les conséquences économiques vont être lourdes et les prochaines semaines s'annoncent difficiles, je reste donc pleinement mobilisée et attentive à la situation de chaque filière. Pour la suite, nous allons continuer ce travail commun et faire pack. Je tiens à ce que nos actions impulsées se poursuivent et que nos dispositifs soient continuellement ajustés afin d'être sur le temps de l'entreprise, c'est la condition première qui permettra de réussir la relance, sauver notre économie et préserver les emplois. »* a déclaré Carole Delga, présidente de la Région Occitanie

*« « Piloter, faciliter, agréger et synthétiser l'information pratique mais aussi analyser, projeter et élaborer... : par-delà sa maîtrise des aspects opérationnels, le réseau des CCI a mis au service du collectif sa vision et sa connaissance, à la fois globale et de proximité, de l'entreprise et de l'écosystème d'Occitanie. Nos propositions ont, ainsi, souvent été retenues, non seulement par les acteurs de la cellule régionale de continuité économique mais aussi au niveau national. L'ensemble des actions entreprises par la CCI Occitanie a été mené avec les acteurs économiques dont au 1er plan l'Etat et le Conseil Régional, ainsi que les syndicats patronaux et de branches et bien sûr les 3 réseaux consulaires. La performance de ce travail d'équipe conduit à se demander pourquoi ne pas poursuivre dans cette configuration ? Le retour à la normale de l'activité économique sera long et les aléas nombreux. Pérenniser cette organisation en « task force » est une garantie d'efficacité pour les entreprises. Et dans cette crise, dont les finances publiques sortiront dégradées, les entreprises seront plus que jamais la solution de création de valeur pour notre territoire. »* Alain Di Crescenzo, Président de la CCI Occitanie

*« Face à la violence et à la brutalité de cette crise sanitaire, les énergies, les solidarités et les initiatives se sont multipliées et se sont trouvées réunies pour soutenir et accompagner les entreprises dans l'ensemble des territoires. La collaboration des acteurs économiques dans un esprit constructif et partenarial permet de répondre à l'urgence des besoins de nos chefs d'entreprises, en les informant au quotidien sur l'ensemble des dispositifs d'aides et de soutien et en les accompagnant dans leurs nombreuses démarches.*

*Le réseau des Chambres de Métiers et de l'artisanat a privilégié la proximité avec ces 13 cellules de crise et reste totalement engagé auprès des artisans. Les chiffres parlent d'eux même, plus de 2.500 appels téléphoniques par jour, 70.000 artisans accompagnés et plus de 120.000 demandes traitées. Ils montrent l'ampleur de la crise mais aussi notre capacité de réaction à construire avec nos partenaires et notamment l'Etat et la Région, une chaîne d'accompagnement solide, efficace et durable.*

*Les mesures d'aides nécessaires et les efforts financiers considérables ont trouvé leur complémentarité pour sauvegarder notre économie et la vie de nos territoires. C'est aussi le fruit de notre cohésion en Occitanie.*

*Les Chambres de Métiers et leur Centre de formation s'organisent dès aujourd'hui pour de nouveau accueillir les artisans et les apprentis en respectant les mesures sanitaires.*

*Enfin, Je remercie la Présidente de Région Carole Delga pour son action en faveur de l'artisanat et pour son implication dans le soutien aux artisans en détresse, sujet qui me tient particulièrement à cœur » Serge Crabié, président de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Occitanie*

### **250 M€ investis par la Région pour faire face à l'urgence sanitaire et économique**

Afin de limiter l'impact économique et social de cette crise sanitaire sans précédent, la Région a déployé un ensemble de dispositifs pour soutenir les entreprises, les soignants, les salariés, les associations, les agriculteurs ou encore les étudiants et stagiaires de la formation professionnelle. Doté de **250 M€**, générant un effet levier de 450 M€, **ce plan d'urgence sanitaire, économique et solidaire prévoit 22 mesures visant à protéger les plus fragilisés et à préparer la reprise économique.**

- Plan d'urgence sanitaire, économique et solidaire ([dossier de presse](#))

- Aide alimentaire, fonds « L'OCCAL » pour les entreprises du tourisme, commerçants et artisans, et nouveau fonds de solidarité pour les entreprises ([communiqué de presse](#))

#### ■ **Contact presse :**

Région Occitanie : Coralie Momboisse : [coralie.momboisse@laregion.fr](mailto:coralie.momboisse@laregion.fr) – Port. : 07 88 56 06 42 / Mathilde Masson : [mathilde.masson@laregion.fr](mailto:mathilde.masson@laregion.fr) - Port. : 06.07.75.52.82  
[service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr) - [@presseoccitanie](https://www.presseoccitanie.fr)

CCI Occitanie : Carole Mekies-Shiff : [c.mekies-shiff@occitanie.cci.fr](mailto:c.mekies-shiff@occitanie.cci.fr) – Port : 06 45 81 47 64

CRMA : Chantal Devaux : [c.devaux@crma-occitanie.fr](mailto:c.devaux@crma-occitanie.fr) - 05 62 22 94 20